



UNIPHOR

UNION NATIONALE DES INTERETS

PROFESSIONNELS HORTICOLES

29 C Boulevard Edgar Quinet – 75014 PARIS

Tél. : 01 43 21 43 49 – Fax : 01 43 21 49 93

E-mail : bureau-uniphor@orange.fr – site : www.uniphor.fr

Assemblée Générale 2016 : Se battre jusqu'au bout !

Le 26 septembre dernier les professionnels de l'Uniphor ont tenu leur assemblée générale annuelle. Les actions entreprises par le mouvement ont été jugées positives et nécessaires notamment sur les axes définis comme prioritaires par les représentants. Le poids constant des diverses concurrences et l'accumulation des contraintes ont fait l'objet de toute l'attention des membres du conseil d'administration. Plusieurs actions comme la finalisation du logo maison, le projet de loi sur les petites surfaces, ou l'information permanente auront permis de soutenir les adhérents.

Malgré tout, le moral n'est pas au beau fixe. La publication des chiffres de FranceAgriMer sur la filière a confirmé ce que tous les participants ont constaté sur le terrain. La filière s'effondre et particulièrement la production

En effet, concernant la production, 2 389 exploitations ont disparu entre 2005 et 2015, soit 40 % des exploitations recensées en 2005. 40 % c'est également le nombre d'emplois équivalent temps plein qui ont été fauchés. Enfin, sur cette même période la production horticole aura perdu 8 349 emplois salariés (43 % des emplois recensés en 2005). La chute du secteur s'aggrave encore davantage ces deux dernières années avec les plus mauvais chiffres jamais enregistrés : 543 exploitations et 1 449 emplois directs ont ainsi disparu en 24 mois.

Le secteur du paysage avait échappé à une telle catastrophe jusqu'en 2010. Par la suite, les résultats sont devenus fluctuants. En 2011 une enquête réalisée par FranceAgriMer mettait à jour l'importance croissante des entreprises de service à la personne et des emplois aidés. Ces mêmes observateurs constatent que désormais les entreprises créées sont des Entreprises de Service à la Personne.

Le secteur du négoce n'est pas en reste puisqu'entre 2005 et 2015, 6 000 entreprises ont disparu. Dans ce secteur. Notez que ce chiffre amalgame fleuristes et grandes surfaces, or le nombre des GMS n'a pas bougé.

Beaucoup de professionnels notamment producteurs font un constat alarmant. Dans un secteur soumis à la concurrence, ils doivent admettre que leur principal adversaire n'est autre que l'Etat : augmentation constante des prélèvements et augmentation sans précédent des contrôles et contraintes phytosanitaires.

Bon nombre de participants estiment qu'il est impératif de mettre les décideurs politiques devant leurs responsabilités. Il est urgent que les décisions, touchant nos métiers, soient prises en tenant compte des effets sur l'emploi et la survie des exploitations et entreprises de la filière. Plusieurs actions en ce sens ont été votées. Elles devraient voir le jour dans les semaines à venir.